

## Exemple de contrat de Syndic

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Le syndicat de copropriété de l'immeuble, sis à .....  
représenté par M. ...., ayant été désigné par le vote de la résolution de  
l'assemblée du .....

D'une part,

Et

M. ...., administrateur d'immeubles et syndic de copropriété, demeurant à  
....., Titulaire de la carte professionnelle n° ....., délivrée par la  
préfecture de ....., Membre (organisation professionnelle) : .....  
Garant (caution mutuelle, banque et assurance) : .....

D'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTE CE QUI SUIIT :

### I - Objet du contrat

M. .... ès qualités, au nom du syndicat de copropriété de l'immeuble sus  
désigné confie à M. ...., qui accepte, les fonctions de syndic dudit immeuble  
dans le cadre de la loi du 10 juillet 1965 et du décret du 17 mars 1967, aux clauses et  
conditions ci-après.

La mission du syndic sera la suivante :

- Gestion courante : .....
- Prestations particulières : .....

### II - Durée

Le présent contrat est consenti et accepté pour une durée de ..... années.

Il entrera en vigueur le ..... pour se terminer le .....

Le contrat ne pourra être résilié pendant cette période par le syndicat que pour motif grave et  
légitime porté à la connaissance du syndic et de l'assemblée générale, qui devra alors  
statuer à la majorité prévue à l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965.

Le syndic, de son côté, pourra, pendant la même période, mettre fin à ses fonctions à  
condition d'en prévenir, par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins trois  
mois à l'avance, en indiquant les raisons fondées et graves de sa démission, le président du  
conseil syndical ou, à défaut, chaque copropriétaire.

### III - Rémunération - Honoraires

Pour les tâches définies ci-dessus et pour la première période du mandat expirant le  
....., le syndic aura droit aux honoraires suivants ..... (T.T.C.),  
correspondant à la gestion courante définie ci-dessus.

Ces sommes varieront tous les ans suivant la décision de l'assemblée générale des  
copropriétaires.

Les prestations particulières du syndic pourront faire l'objet d'honoraires, étant précisé que :

- pour le calcul des honoraires pour prestations particulières, le coût horaire de la  
vacation est de ....., prix qui variera tous les ans suivant la décision de  
l'assemblée générale;

- les honoraires concernant le syndic seront répartis entre tous les copropriétaires en fonction du règlement de copropriété de l'immeuble et des textes en vigueur.

**IV - Élection de domicile**

Pour l'exécution des présentes, les parties élisent domicile à .....

Fait à ....., le .....

En ..... exemplaires, dont un remis à chacune des parties

.....  
.....